

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 874: Le temps politique

**Artikel:** La société médiatique  
**Autor:** Miserez, Marc-André / Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019781>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cet impératif national rencontre beaucoup d'écueils. Il peut être rendu inopérant par l'organisation égocentrique de chaque entreprise. Il peut aboutir aussi à une exploitation abusive des forces par cumul des tâches. Autres effets pervers possibles: concentration du travail féminin sur des métiers de faible ou moyenne qualification, féminisation des professions à horaire (hors domicile) plus réduit, tel l'enseignement.

Cette inadaptation des structures sociales est non seulement contraire à l'égalité des personnes, elle est non seulement un gaspillage des compétences, mais elle est inique, par exemple, pour les femmes, nombreuses, qui sont seules et responsables de l'éducation de leurs enfants. (→→)

Les solutions partielles sont connues, nous ne les formulons pas en marge: organisation du travail à temps partiel, garderies, congés maternité étendus, réinsertion professionnelle, etc... Mais ce programme ne connaîtra jamais que des réalisations lacunaires sans plan d'ensemble, sans concertation, sans un véritable choix national. Sinon, il se heurtera à l'autonomie des centres de décision économique. Même remarque, déjà formulée, au sujet des étrangers et de la revalorisation de certains métiers. On touche là aux dimensions véritables du politique et de ses projets communautaires.

ENTREE III

## **La société médiatique**

Les médias ne méritent plus leur titre reconnu d'intermédiaires. Certes ils retransmettent toujours l'événement. Mais, de plus en plus, par autosuffisance, ils le produisent. Ils font eux-mêmes l'événement.

(jd) *On peut imaginer toute une série de mesures visant à faciliter l'accès des femmes à la vie professionnelle, sociale et politique et aux postes de responsabilité. Mais à chaque fois, il s'agit d'être attentif: ces mesures visent-elles seulement à ouvrir aux femmes les portes du "monde des hommes" ou contribuent-elles à remettre en question les valeurs masculines aujourd'hui dominantes?*

(wl) *L'exemple des Etats-Unis montre que l'autorité publique peut stimuler des programmes de promotion de la femme. Notamment en liant les subventions aux universités à la mise en place de mesures de promotion; en faisant de l'application d'un programme de promotion (embauche, responsabilités hiérarchiques) la condition nécessaire pour soumissionner certains travaux et mandats publics.*

Ils ont passé, comme diraient les linguistes, de l'énoncé constatif au performatif. Le constatif se contente de décrire l'événement; le performatif accomplit l'action énoncée par le fait seul de sa formulation. Le président dit: "j'ouvre la séance"; elle l'est réellement. Les médias n'arrêtent pas d'ouvrir des séances. Vieille tentation démiurgique, le verbe devient action.

La prédominance des médias – et de tout ce qu'ils supportent – dans la vie sociale, politique, culturelle, est devenue évidente par l'emprise de la télévision.

La France a accepté tous les inconvénients, lourds pour les usagers, d'une paralysie par la grève des services publics; mais l'extinction durable de la télé serait jugée insupportable, quelles que soient les garanties constitutionnelles du droit de grève. Les téléspectateurs sont simplement condamnés à l'unique plat du jour du programme minimum. Et l'on connaît ces étonnantes photos de grands reporters américains où, dans des appartements-taudis surpeuplés de banlieue urbaine, brille le petit écran.

Les Suisses, individuellement, consacrent à la télévision autant d'heures que leurs voisins. Mais leur situation est particulière, d'où une distribution originale des rôles entre les médias. C'est à nos yeux une chance.

Les particularités sont les suivantes:

- Le pays, petit, 6 millions d'habitants seulement, constitue un marché étroit à l'échelle de la télévision. Le plurilinguisme le fragmente encore.

- La décentralisation - bienfait du fédéralisme -, la multiplicité des centres de décision politique empêchent, sur un plateau aussi vaste que celui de la télévision, toute dramatisation capable de retenir l'intérêt d'un grand public. L'absence d'alternance politique est aussi un facteur puissant de déthéâtralisation.

D'où l'importance, unique au monde, de la presse écrite suisse dont l'implantation locale est exceptionnellement forte.

Ce paysage calme n'est pourtant pas figé. Des forces centralisatrices le travaillent. L'accoutumance à l'image, l'exigence de la couleur que la technologie des arts graphiques met à portée de la presse quotidienne tendent à déclasser les journaux trop modestes.

Concentration de la publicité dans quelques grandes agences.

L'étroitesse même du marché pousse les grands, désireux d'élargir leur assise internationale, à des rachats, à la diversification multimédiatique, à l'intensification de la concurrence.

Dans la presse quotidienne, des marchés transcantonaux se créent. *Blick* en est la démonstration pour la Suisse allemande. En Suisse romande, la preuve reste à faire, au-delà des hebdomadaires. A jouer à l'accroche-lecteur, le style général s'en ressent. Titres en jeu de mots à la manière de *Libé*, mais provincialement. Informations personnalisées, longs commentaires sur les "conseillerfédéralisables", etc.

Dès maintenant, quelques groupes, par les tirages additionnés de leurs produits ou leurs moyens financiers, sont en position dominante.

A partir de là peut s'ouvrir le débat.

## **Conservatisme**

La spécificité suisse est digne d'être préservée, non seulement au nom du pluralisme, mais au nom du fédéralisme. Quel nivellement si trois équivalents-*Blick* dominaient la presse écrite!

En esquisse, quelques lignes directrices.

● La télévision, comme service public, peut renoncer à faire ce que les chaînes privées étrangères ou transnationales feront à grands frais: jeux à grands spectacles, plateau surchargé de vedettes, etc. De toute façon, cela sera offert à qui aime: belle économie! (→) Elle a en revanche des tâches spécifiques. Etant transcantonale, elle introduit le pluralisme dans les régions où un seul journal

(mam) *Qu'on le veuille ou non, le maintien de "Temps présent" le jeudi en début de soirée passe par la diffusion de "Dallas" – ou d'une autre ineptie du genre – le mercredi. Une télévision ne peut pas se contenter de faire de l'information et de la culture; elle s'enfermerait dans un ghetto qui nuirait à l'ensemble de sa production. L'exemple belge est significatif à cet égard. Même si la télécommande et le magnétoscope rendent de plus en plus aléatoire la fidélisation du public à une chaîne, celui-ci doit pouvoir trouver de tout sur "sa" TV.*

est en situation de quasi-monopole. D'où l'importance de la qualité de son information. Elle peut être, comme la radio, un relais des relations francophones. Vu son impact enfin, elle devrait bénéficier de moyens supplémentaires, par le budget public, pour des créations originales de qualité.

● La diversité des radios locales, une bonne chose, à portée même d'équipes mi-professionnelles, mi-amateurs. Faut-il, sous certaines conditions, admettre que certaines radios privées aient une portée régionale?

● Refus rigoureux des concentrations multimédias. La justification de la nécessaire dimension européenne ne tient pas. Cette dimension-là s'acquerra par des participations dans des sociétés internationales et non par la concentration sur le marché national, étriqué quoi qu'on fasse.

● La concentration des moyens d'impression, inévitable vu les coûts, doit être faite dans un esprit de service public, dont la loi pourrait être garante. On a bien légiféré sur le simple bail commercial.

**Pluralisme médiatique.** Toute législation sur les médias doit être examinée avec la plus extrême attention.

L'utilisation des ondes est de droit public. Mais la presse, le législateur peut-il, sans risques, s'en occuper?

Des sauvegardes du pluralisme semblent nécessaires, notamment

- pour limiter la concentration
- pour prohiber les regroupements multimédias
- pour obliger un journal en situation de quasi-monopole dans une région à ouvrir ses colonnes à des opinions libres, différentes de la ligne du journal
- pour empêcher que l'évolution des technologies d'impression n'aboutisse, pour le propriétaire des moyens de production les plus performants, à une situation dominante. (→)

*(yj) On peut toujours rêver, mais il faut savoir que les mesures proposées exigeraient sans doute une nouvelle dérogation au principe de la sacro-sainte liberté du commerce et de l'industrie, au même titre que "la sauvegarde d'importantes branches économiques ou professions menacées", ou "la conservation d'une forte population paysanne", selon l'article 31<sup>bis</sup> de la Constitution fédérale.*

## ***La dépendance de l'instantané***

Des médias libres sont un incontestable contre-pouvoir. Preuve en soit la nervosité des milieux politiques à leur égard, la pression, quand nécessaire, des milieux économiques.

Mais par leur rythme même (et non pas par les thèses diverses qu'ils défendent) ils chahutent le politique. L'audiovisuel notamment n'a même plus de périodicité. 24 heures sur 24, ou presque. De l'actualité, à la fois instantanée et ressassée. Il se passe toujours quelque chose dans le monde. Flash! De toute façon, l'événement on le crée puisqu'il est ce qu'on dit, performativement. D'où cette manière médiatique de tout monter en épingle (on compte chaque année plusieurs événements du siècle), ce qui revient à tout mettre à égalité d'intérêt ou d'insignifiance.

Des épices, mais à la moulinette.

Ce n'est pas la critique du contenu qui nous intéresse ici, mais ce halètement monotone qui est la caractéristique des médias. La vie quotidienne, apparemment, n'en est pas bouleversée: "mets les nouvelles, qu'est-ce qu'il y a ce soir?", et pourtant, par le fait des médias, nous vivons un temps "extérieur" dénaturé, irréel, sans rapport avec la durée des choses. Et le direct, qui est du "temps réel", mais de quelques moments choisis avec soin, crée l'illusion générale d'une adéquation temporelle aux choses.

Le politique, qui exige un temps de conception, de maturation, de débat, de décision, d'exécution, de suivi, est déformé par le temps médiatique. Le temps flashé n'est pas le sien.